

Montréal, le 16 octobre 2025

Nicolas Dubé
Associé

Ligne directe : 514-392-9432
nicolas.dube@gowlingwlg.com

VIA LE SDÉ

Me Carolina Rinfret
Secrétaire
RÉGIE DE L'ÉNERGIE
500, boulevard René-Lévesque Ouest
5^e étage, bureau 5.100
Case postale 43
Montréal (Québec) H2Z 1W7

Objet : Énergir - Demande d'approbation du plan d'approvisionnement et de modification des Conditions de service et Tarif d'Énergir, s.e.c. à compter du 1^{er} octobre 2025
Dossier de la Régie : R-4287-2024, phase 2
Notre dossier : G10020534

Chère consœur,

Relativement au dossier mentionné en titre, nous vous prions de bien vouloir trouver ci-joint la demande de paiement de frais de l'Association des consommateurs industriels de gaz (« **ACIG** ») pour la période du 3 avril 2025 au 16 septembre 2025.

L'ACIG juge que les frais demandés sont nécessaires et raisonnables compte tenu de son niveau de participation dans le présent dossier et du caractère utile de son implication. En effet, elle est intervenue activement dans l'obtention des demandes de renseignements et dans le cadre de l'audience lors du contre-interrogatoire des témoins d'Énergir et de l'interrogatoire en chef de son témoin.

Au surplus, l'ACIG a présenté à la Régie une preuve écrite ainsi qu'une plaidoirie écrite détaillées.

L'ACIG estime donc avoir apporté au débat un point de vue critique, distinct et utile sur des enjeux importants. Par conséquent, nous considérons que le nombre d'heures consacrées à ce dossier, tant par les procureurs de l'ACIG que par ses analystes, est raisonnable. Qui plus est, la présente demande de paiement de frais est en ligne avec le budget de participation initialement soumis.

Pour l'ensemble de ces motifs nous prions la Régie de bien vouloir accorder à l'ACIG l'ensemble des frais réclamés.

Veillez agréer, chère consœur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

GOWLING WLG (CANADA) S.E.N.C.R.L., s.r.l.

Nicolas Dubé

Nicolas Dubé
ND/

p.j. Demande de paiement de frais de l'ACIG